

PROCÈS VERBAL de la séance spéciale du conseil municipal de la paroisse de La Doré, avec dispense de convocation par tous les membres du conseil présents conformément à la Loi pour être tenue à la salle multifonctionnelle de l'église le mardi, 22 septembre 2020, à 20h15, formant quorum sous la présidence de M. Yanick Baillargeon, maire.

Sont présents :

M. Yanick Baillargeon, maire
M^{mes} Hélène Gagnon, conseillère
Katia Duchesne, conseillère
MM. Yoland Bau, conseiller
Serge Allard, conseiller
Michel Simard, conseiller
M^{me} Stéphanie Gagnon, directrice générale

M. Yanick Baillargeon, maire, ouvre la séance, souhaite la bienvenue à tous et lit l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1.0 Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur : Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air : Autorisation de présentation

POINT 1.1

RÉSOLUTION 2020-09-160

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR :
PROGRAMME DE SOUTIEN A LA MISE A NIVEAU ET A L'AMELIORATION DES
SENTIERS ET DES SITES DE PRATIQUE D'ACTIVITES DE PLEIN AIR :
AUTORISATION DE PRESENTATION

CONSIDÉRANT le Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air 2018-2021 du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur;

CONSIDÉRANT QUE ce programme a pour objectif d'améliorer la qualité des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air;

CONSIDÉRANT le projet de sentier multifonctionnel reliant La Doré à Saint-Félicien et au reste des municipalités de la MRC Domaine-du-Roy;

CONSIDÉRANT QUE ledit projet n'est pas complété et qu'il nécessite encore des investissements;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Katia Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré :

- autorise la présentation du projet « Amélioration du sentier multifonctionnel de la Montagne à Ouellet et du refuge sans service » au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air 2018-2021;
- confirme son engagement à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier;
- désigne madame Stéphanie Gagnon, directrice générale comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

LEVÉE DE LA SÉANCE SPÉCIALE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance spéciale est levée.

Yanick Baillargeon,
Maire

Stéphanie Gagnon, CGA,
Directrice générale